



COMMISSION DE LA CEEAC

DÉPARTEMENT DE LA PROMOTION DU GENRE, DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022



sommaire

1. Editorial, P. 1

2. Besoins et stratégies de renforcement des capacités des laboratoires de la Sous-Région CEEAC, P. 2-4

3. REDISSE IV - RDC : Le Projet REDISSE IV dote la province de Tshopo des médicaments, équipements et matériels roulants pour lutter efficacement contre la méningite et la COVID-19, P. 4-5

4. Une mission de supervision de la Banque Mondiale donne des conseils pratiques pour la mise en œuvre effective du Projet REDISSE IV, P. 6 - 7

5. REDISSE IV - TCHAD : Vitesse de croisière en 2022, P. 8 - 10

6. Renforcement de la coordination du Projet REDISSE IV, P. 10

7. Analyse de la situation épidémiologique de la COVID19 des pays de la CEEAC au mois de mars 2022, P. 11 - 14

8. Projet REDISSE IV- CONGO : La mise en œuvre des activités jugées modérément satisfaisante malgré un démarrage tardif, P. 15 - 16

9. Des experts des ministères de la santé des états membres de la CEEAC échangent sur les bonnes pratiques de la riposte à la COVID-19, P. 16 - 17

10. REDISSE IV-RDC : Le laboratoire physico chimique du Laboratoire National de Contrôle qualité des médicaments réhabilité et équipé sous le financement du PROJET REDISSE IV, P. 18

11. Mis en place du Comité Technique Intersectoriel de Suivi du Projet REDISSE IV et de l'approche Une Seule Santé au sein de la CEEAC, P. 19

12. REDISSE IV-RDC : La direction provinciale de la santé de l'équateur reçoit 60 tonnes des médicaments, équipements et matériels médicaux dans le cadre d'un projet post Ebola grâce au projet REDISSE IV, P. 20

EDITORIAL

«SUIVI ET COORDINATION DES ACTIVITES AU NIVEAU DES PAYS BENEFICIAIRES DU PROJET REDISSE IV»

Chères lectrices et
Chers lecteurs,

Nous vous présentons le 5ème numéro du bulletin d'information du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, quatrième phase (REDISSE IV).



Son Excellence Yvette-Kapinga NGANDU, Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social - Superviseur du Projet REDSSE IV

Le Projet REDISSE IV financé par la Banque Mondiale, mis en œuvre dans cinq pays bénéficiaires de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) : la République d'Angola, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo et la République du Tchad, est coordonné au niveau régional par la Commission de la CEEAC à travers l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) sous la supervision de Mme la Commissaire en Charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social.

La mise en œuvre effective de ce projet dépendra du niveau d'exécution des activités dans les pays bénéficiaires. Ainsi, à compter de la présente parution, notre bulletin consacrera prioritairement une grande partie de ses colonnes et pages à la visibilité de la mise en œuvre des activités du Projet dans les cinq pays bénéficiaires.

A ce titre, le présent numéro revient sur le bilan de la première année de mise en œuvre du Projet REDISSE IV en République du Congo et la République du Tchad, les activités financées par le Projet REDISSE IV en République Démocratique du Congo, les besoins et stratégies de renforcement des capacités des laboratoires dans sous-région de la CEEAC, l'analyse de la situation épidémiologique de la COVID-19 au mois de mars 2022 et certaines activités organisées par l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet au niveau régional.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

BESOINS ET STRATÉGIES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES LABORATOIRES DE LA SOUS-REGION CEEAC



Par Dr Passoret Vounba, Spécialiste en renforcement des capacités des laboratoires, REDISSE IV-CEEAC

Dans nos précédents numéros sur les capacités des laboratoires des pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) en surveillance des maladies et de la résistance antimicrobienne (RAM), nous soulignions que ces capacités étaient faibles au regard des exigences de base du Règlement Sanitaire International révisé (RSI, 2005). Nous mentionnions également qu'il faille que des capacités pérennes des laboratoires soient développées dans la sous-région CEEAC. Dans ce numéro nous présentons quelques besoins en renforcement des capacités des laboratoires dans la sous-région et les stratégies du projet REDISSE IV pour les combler.

1. Besoins en renforcement des capacités des laboratoires en zone CEEAC

Le renforcement des capacités des laboratoires doit porter sur l'ensemble des six piliers du Règlement Sanitaire International Révisé (RSI, 2005) en la matière. Ces six piliers sont : i) la coordination des services de laboratoires, ii) les capacités des laboratoires à détecter les maladies et événements prioritaires, iii) le système de gestion de la qualité, iv) le prélèvement et le transport sécuritaires des échantillons, v) la biosécurité et la bio sûreté et enfin, vi) la surveillance en laboratoire et les interventions de santé publique.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande que l'information fournie par le laboratoire soit exacte, opportune et soumise aux procédures d'assurance de la qualité. En d'autres termes, les résultats de laboratoire doivent être justes et précis. A cet effet, tous les aspects des activités de laboratoire doivent être fiables et le rendu des résultats doit être correct afin d'être utilisé à des fins cliniques ou de santé publique.

L'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) divise les différentes activités d'analyse de laboratoire en trois processus : Pré-analytique, Analytique et Post-analytique.

Les erreurs de laboratoire susceptibles d'impacter négativement la prise en charge du patient ou les politiques de santé publique peuvent survenir à n'importe quelle étape du processus d'analyse.

Par conséquent, les stratégies de renforcement des capacités des laboratoires des pays membres de la CEEAC doivent être élaborées en tenant compte de tous les aspects des processus (Figure 1).

2. Stratégies prioritaires de renforcement des capacités des laboratoires

Il est prévu dans le cadre de Projet de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV), de développer un réseau sous régional intégré et multisectoriel de laboratoires qui prenne en compte la surveillance de toutes les maladies prioritaires et la RAM, et multisectoriel en ce sens qu'il comprendra des laboratoires de santé humaine, de santé animale -y compris d'hygiène alimentaire- et de santé environnementale.

Cette approche intégrée et multisectorielle vise à rationaliser et optimiser l'utilisation des ressources. A cet effet, la priorité sera accordée à l'intégration des plateformes modernes de diagnostic, en particulier celles qui utilisent un seul équipement pour le diagnostic de plusieurs maladies et de la RAM. Après une analyse des capacités des pays pour identifier les besoins, deux axes majeurs du système des laboratoires seront prioritaires : i) un renforcement institutionnel au niveau régional et l'appui à la définition et la mise en œuvre des politiques nationales de la biologie médicale et ii) un renforcement des capacités techniques en matière de qualité du diagnostic biologique.

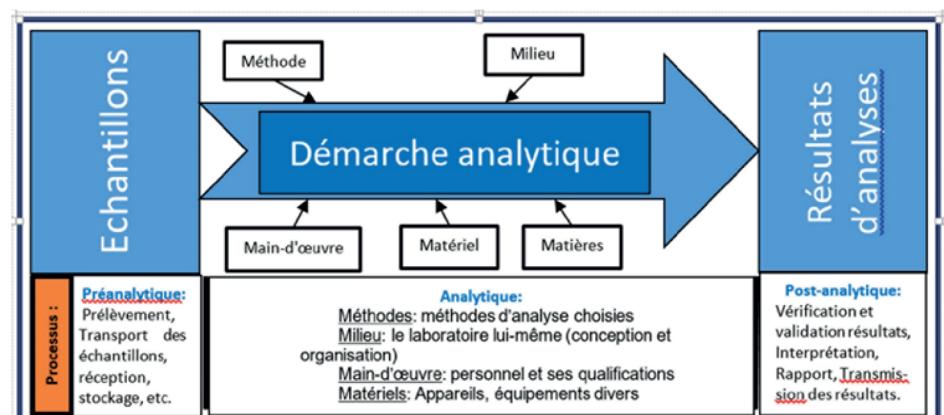


Figure 1 : Processus d'analyse de laboratoire (Adapté de Diéye A.
<https://slideplayer.fr/slide/3136556/>)

Suite à la page 3



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

BESOINS ET STRATÉGIES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES LABORATOIRES DE LA SOUS-REGION CEEAC (Suite de la page 2)

2.1. Renforcement de la gouvernance de laboratoires

Un appui dans le renforcement de la gouvernance et de la structure des laboratoires devrait être apporté aux pays. Seuls quelques pays de la sous-région possèdent une politique et un plan stratégique de développement des laboratoires élaborés et validés. Même pour les pays qui disposent de politiques et de plans stratégiques validés, la mise en œuvre effective de ces documents reste souvent un défi en raison des contraintes budgétaires. Un plaidoyer devra donc être fait en faveur de leur mise en œuvre.

Quant aux pays qui n'ont à ce jour ni de politique nationale, ni de plan, il sera important de les soutenir dans l'élaboration de ces documents stratégiques qui sont importants pour impulser un développement durable des systèmes de laboratoires. Aussi, au niveau national, les expertises du réseau et des partenaires seront-elles mises à contribution pour appuyer la création des directions de laboratoires dans les pays qui n'en possèdent pas. En effet, l'importance d'avoir une direction nationale de laboratoire réside dans le fait que celle-ci joue un rôle important non seulement dans l'animation des réseaux, mais elle veille également dans la bonne qualité de leurs services.

Les activités de renforcement des capacités porteront sur l'extension au plus grand nombre de laboratoires dans les cinq pays REDISSE IV et sur le renforcement de la qualité des services. En outre, des procédures harmonisées d'assurance qualité, des programmes de formation et d'évaluation externe de la qualité, des protocoles standardisés de transport d'échantillons et d'analyse de laboratoire, ainsi que des normes d'accréditation des laboratoires seront élaborés et mis en œuvre. Les laboratoires seront accompagnés à s'engager dans le processus graduel de renforcement de la gestion de la qualité en vue de leur accréditation (SLIPTA), mis en place par l'OMS et la Société Africaine des Laboratoires de Médecine (ASLM). Le processus SLIPTA permet une amélioration substantielle de la qualité des laboratoires même s'ils n'arrivent pas à l'ultime étape de l'accréditation. Cet accompagnement peut consister en des ateliers de formations et des

évaluations des performances inter-laboratoires, des sessions régulières de coachings et de supervision, des audits internes de la qualité basés sur la checklist du cadre d'audit du SLMTA, le processus graduel d'amélioration des laboratoires en vue de leur accréditation (SLIPTA).

2.2. Intégration des laboratoires au réseau

Le développement des réseaux de laboratoires consistera en l'extension et le développement des capacités d'un réseau existant. Idéalement, le réseau choisi doit être déjà bâti selon l'approche collaborative de la santé, c'est-à-dire l'approche « Une Seule Santé ». Les capacités dudit réseau vont ensuite être renforcées pour intégrer le maximum de laboratoires des différents secteurs. Un accent particulier devra être mis sur l'intégration des laboratoires du niveau périphérique, car ceux-ci constituent la cheville ouvrière du système de surveillance épidémiologique. Il sera tout aussi important de s'appuyer sur les laboratoires de référence dans les pays, puisque ces derniers aideront à améliorer les capacités des laboratoires des niveaux périphérique et intermédiaire.

Pour que l'intégration en matière de surveillance collaborative des maladies soit rapidement effective, les actions de renforcement doivent reposer sur des structures déjà existantes, tel que le système intégré de surveillance et de riposte des maladies (SIMR), mis en œuvre par l'OMS dans presque tous les pays afin de les aider à répondre aux recommandations du RSI 2005. L'intégration entre les différents secteurs se fera dans un premier temps par l'organisation conjointe des réunions visant à définir les cadres de collaboration, de partage d'information et de référentiels de qualité. Ensuite, des modules de formation communs pourraient être élaborés pour les professionnels de laboratoire des trois secteurs. Il sera également important de former au niveau de chaque pays, des formateurs en audit et évaluation de la qualité des laboratoires qui se chargeront d'assurer la formation du personnel au niveau national.

Les activités du réseau en matière de surveillance consisteront fondamentalement en l'exploitation des données générées par les laboratoires. De ce fait, les réseaux de laboratoires devront être renforcés dans leurs capacités à transporter de façon sécurisée les échantillons,

Suite à la page 4



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

BESOINS ET STRATÉGIES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES LABORATOIRES DE LA SOUS-REGION CEEAC (Suite de la page 3)

à identifier correctement les agents pathogènes et leur RAM, et à partager très rapidement les informations.

Dans le renforcement des capacités, il est prévu également de doter les laboratoires d'un système de gestion et de partage des données de laboratoires. La gestion de données est importante dans le secteur des laboratoires, car des données collectées et stockées incorrectement peuvent être perdues avant d'être analysées, saisies de manière erronée, empêcher la vérification du travail, ou même perturber la recherche ou les processus qui utilisent les données pour avancer. La bonne tenue des données de laboratoires peut aider les utilisateurs à trouver des erreurs ou améliorer une expérience. Pour cela, le laboratoire doit être doté d'un système efficace de gestion et d'archivage des données.

Dans le cadre du projet REDISSE IV, la première étape du renforcement des capacités de gestion des données consistera en la définition et en l'harmonisation des données de surveillance dans la cadre de la surveillance basée sur les laboratoires : maladies à déclaration obligatoire, maladies à potentiel épidémique, RAM, etc. Ensuite, un recensement des outils existants sera effectué pour permettre la collecte des données de laboratoires.

Les pays seront conviés à des ateliers pour finalement décider de quel(s) outil(s) utiliser, et veiller à leur mise en œuvre afin qu'une consolidation régionale puisse être réalisée.

La seconde étape portera sur le renforcement des compétences du personnel de laboratoire en gestion des données intra laboratoire, via l'utilisation du système informatisé de laboratoire (SIL) qui permet d'améliorer grandement la traçabilité des données et la gestion des laboratoires, ainsi que la qualité de leurs services. Forte de ces différentes capacités qui seront acquises grâce au soutien du projet REDISSE IV, la sous-région de la CEEAC pourrait accroître le nombre de ses laboratoires inscrits au processus d'accréditation et ceux respectant les standards internationaux de qualité, notamment les normes ISO 15189 ou ISO 17025, pour une meilleure santé des populations de la sous-région.

Dans le cadre du projet REDISSE IV, il est prévu de renforcer les capacités des laboratoires des pays de la CEEAC. L'appui du projet consistera, entre autres, au développement des réseaux intégrés de laboratoires, à l'accréditation des laboratoires, la formation du personnel de laboratoires, l'harmonisation des procédures, etc.

REDISSE IV - RDC : LE PROJET REDISSE IV DOTE LA PROVINCE DE TSHOPPO DES MEDICAMENTS, EQUIPEMENTS ET MATERIELS ROULANTS POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA MENINGITE ET LA COVID-19



Par Miché KITIMA,
Responsable de la Communication
au sein de l'Unité de Gestion
PDSS/REDISSE IV-RDC

L'Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé (UG-PDSS), à travers le projet REDISSE IV, dote la province de la Tshopo, dans l'ex-Province Orientale, de plusieurs tonnes de médicaments, d'équipements médicaux et de matériels roulants. Cette dotation doit permettre à la Province de lutter contre l'épidémie de méningite dans la zone de santé de Banalia mais aussi contre la pandémie de la Covid-19. La remise symbolique a eu lieu à Kisangani, chef-lieu de la province.

La cérémonie de remise de médicaments, d'équipements médicaux et de matériels roulants à la zone de santé de Banalia a eu lieu le 28/3/2022. À en croire, le Dr Baudouin Makuma, manager du projet Redisse 4, ce don va servir à la prise en charge de cas, à la mobilité et au transport des échantillons.



Equipements et matériels fournis par
REDISSE IV - RDC à la Province de Tshopo

Suite à la page 5

BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

REDISSE IV - RDC : LE PROJET REDISSE IV DOTE LA PROVINCE DE TSHOPO DES MEDICAMENTS, EQUIPEMENTS ET MATERIELS ROULANTS POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA MENINGITE ET LA COVID-19 (Suite de l page 4)

"Pendant cette épidémie, nous avons appuyé les activités à travers les missions de terrain des experts du ministère de la santé publique aux niveaux national et provincial.



Remise officielle des équipements et matériels au Gouverneur de la Province de Tshopo, Maurice SAKAPELA (à gauche) par le Gestionnaire du Projet REDISSE IV en RDC, Dr Baudouin MAKAMA (à droite)

Il y a eu la dotation des médicaments pour la prise en charge des cas, la dotation en motos et hors-bord pour la mobilité des équipes ainsi que le transport des échantillons et la dotation des appareils radiophoniques pour les aires de santé afin de faciliter la collecte et la transmission des données et renforcer ainsi la surveillance des maladies. Il sied de signaler que le lot des médicaments approvisionnés a servi à la zone de santé de Banalia et aux autres zones de santé de la Tshopo où les cas ont été notifiés et dans les zones de santé de Bas-Uélé touchées", a expliqué Dr Beaudouin Makuma.

Pour sa part, le Gouverneur de la Tshopo, Maurice Sakapela a interpellé les bénéficiaires de cette dotation à en faire un usage judicieux. Il a également profité de l'occasion pour remercier la Banque Mondiale à travers l'UG-PDSS pour ce geste combien salutaire:

"Je voudrais profiter de cette occasion pour appeler à la conscience des utilisateurs de cette donation à un usage responsable, patriotique. Les engins roulants veulent la maintenance et l'entretien pour que ceux-ci puissent durer le plus longtemps possible. Les médicaments que vous aurez à utiliser doivent aller aux destinataires et cela pour l'intérêt de la communauté. Je réitère le remerciement du gouvernement provincial de la Tshopo, au projet REDISSE IV, et à la Banque Mondiale qui a pu financer ce projet".



Gouverneur de la Province de Tshopo, Maurice SAKAPELA, lors de la réception du matériels et équipements.



Photo de famille après la réception du matériels et équipements



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

**UNE MISSION DE SUPERVISION DE LA BANQUE MONDIALE DONNE DES CONSEILS PRATIQUES
POUR LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PROJET REDISSE IV**



Par HABIMANA Augustin,
Spécialiste en Communication
et Plaidoyer, REDISSE IV-CEEAC

Du au 7 au 11 mars 2022, les spécialistes en santé de la Banque Mondiale ont effectué une mission de supervision et d'appui à l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, quatrième phase (REDISSE IV). La mission avait pour but d'évaluer les progrès réalisés par le projet ; identifier les défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet et de proposer des recommandations pratiques pour optimiser sa mise en œuvre.

L'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies, quatrième phase (REDISSE IV) est basée au sein de la Commission de la Communauté Economique des Pays de l'Afrique Centrale (CEEAC) et les cinq pays bénéficiaires dudit Projet.

Durant une semaine de travail, les membres de la mission ont échangé avec les experts de l'UCGP sur les réalisations et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités pour chaque composante du Projet. Ils ont rencontré également le personnel des différents départements impliqués dans la mise



Entretiens entre les membres de la mission du supervision et Mme Yvette-Kapinga NGANDU, Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social, en même temps superviseure du Projet REDISSE IV-CEEAC, en compagnie du Coordonnateur Régional du Projet, Dr Ludovic Fiomona TAMADEA, le 7/3/2022

en œuvre dudit Projet ainsi que les hautes autorités de la commission dont le Président de la Commission de la CEEAC, Son Excellence l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERRISSIMO, la Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social, Madame Yvette-Kapinga NGANDU, le Commissaire en charge du Département de l'Environnement, des Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural, Dr. Honoré TABUNA.



Seance de travail entre les membres de la mission de supervision et le personnel de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet REDISSE IV - CEEAC

Durant cette mission de supervision et d'appui, les spécialistes de la Banque Mondiale ont eu des échanges approfondis avec le personnel de l'Unité régionale de Coordination et de Gestion du Projet REDISSE IV. Les échanges ont porté essentiellement sur i) le niveau d'exécution des activités du Projet planifiées en 2021 dans toutes les composantes du projet ; ii) la gestion financière et la passation des marchés ; iii) l'état d'avancement des engagements sur la sauvegarde environnementale et sociale ; iv) le rôle des partenaires de mise en œuvre du projet ; v) l'appui du niveau régional aux unités de gestion dans les pays bénéficiaires du Projet ; vi) le Plan de Travail Annuel Budgétisé de l'année 2022, etc.

A l'issue de la mission, pour relever les défis identifiés dans la mise en œuvre et l'accélération de la mise en œuvre des activités du Projet REDISSE IV, les membres de la mission de supervision ont proposé des recommandations pratiques au niveau régional consistant à : (i) se focaliser sur les activités à caractère régional dont la collaboration transfrontalière, les exercices de simulation des épidémies,

Suite à la page 7



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

UNE MISSION DE SUPERVISION DE LA BANQUE MONDIALE DONNE DES CONSEILS PRATIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PROJET REDISSE IV (Suite de la page 6)



Photo de famille après la réunion de restitution par les membres de la mission de supervision de la Banque Mondiale au Président de la Commission de la CEEAC, Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO (deuxième à droite) en présence de la Représentante Résidente de la Banque Mondiale au Gabon, Madame Alice OUEDRAOGO (première à droite en jaune), le 11 mars 2022

l'élaboration de stratégies régionales (transfrontalières, ressources humaines en santé, riposte aux urgences, laboratoires, stock de sécurité); (ii) élaborer les bulletins épidémiologiques bihebdomadaires et des policy briefs sur les thématiques d'importance et les bonnes pratiques -(renseigner le cadre de résultats du Projet en collaboration avec les pays);



Président de la Commission de la CEEAC, Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO (au milieu), Mme Yvette-Kapinga NGANDU, Commissaire en Charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social, en même temps superviseur du Projet REDISSE IV- CEEAC (à gauche) et Dr Honoré TABUMA, Commissaire en Charge du Département des Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural (à droite), lors de la réunion avec le Personnel du Projet REDISSE IV- CEEAC, le 14/3/2022

(iii) accélérer la signature des contrats de marchés en attente et compléter le recrutement du personnel pour les postes clés vacants qui enfreignent aux clauses contractuelles; (iv) élaborer des rapports trimestriel en tenant compte des activités au niveau des pays bénéficiaires; (v) impliquer les structures compétentes de la Commission dans la mise en œuvre et le suivi du projet; (vi) opérationnaliser la plate-forme "Une Seule Santé"; (vii) élaborer un plan stratégique pour opérationnaliser le Centre Régional de Santé Animale d'Afrique Centrale (CRSA-AC) dans le cadre de l'approche «Une Seule Santé» et, (viii) optimiser la collaboration avec le bureau régional d'Africa CDC.



Entretiens entre le Président de la Commission de la CEEAC, Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO, en compagnie des Commissaires Mme Yvette-Kapinga NGANDU et Dr Honoré TABUMA et le Personnel du Projet REDISSE IV - CEEAC, le 14/3/2022

Le Président de la Commission de la CEEAC, Son Excellence l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO, qui a rencontré l'équipe de supervision de la Banque Mondiale l'a rassurée quant à la mise en œuvre de ces recommandations, et a eu des entretiens, le 14 mars avec le personnel de l'UCGP pour lui présenter les propositions d'actions correctrices en vue d'adresser les goulots d'étranglement relevés dans la mise en œuvre dudit projet par l'équipe de la mission de supervision de la Banque Mondiale.



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022



Par Koï Pierrot GANDA
Expert en Communication
REDISSE IV- Tchad

REDISSE IV - TCHAD : VITESSE DE CROISIERE EN 2022

C'est en 2019 que les prémices de l'arrimage du Tchad au Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV) se font jour avec plusieurs activités préparatoires. On citera entre autres, en mai, la réunion de consultation publique avec les acteurs institutionnels et ceux de la société civile, afin d'examiner et de consolider le Plan d'Engagement des Parties Prenantes du Projet. En novembre, a eu lieu la signature de la convention REDISSE IV entre le Tchad et la Banque Mondiale. Le projet aurait démarré en trombe en 2020, n'eut été la pandémie de la COVID qui a mitigé ce départ, et le vrai envol n'a eu lieu qu'en 2021. Etat des lieux, bilan et perspectives.

Le Projet REDISSE -Tchad, financé par la Banque mondiale (30 millions Dollars USD de don), est mis en œuvre par le Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale afin d'accompagner les efforts du gouvernement à mieux organiser les systèmes nationaux de surveillance des maladies en adoptant la stratégie "Une Seule Santé (One Health) pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre du projet.

Le projet REDISSE IV qui couvre les 23 Provinces du Tchad vise à remédier aux faiblesses systémiques notées dans le secteur de la santé humaine et animale qui entravent une surveillance efficace de la maladie et de la riposte aux épidémies. Cela se fait à travers le renforcement des capacités de surveillance des maladies pour une meilleure gestion des crises sanitaires d'une part, et d'autre part, par le renforcement des capacités en matière de préparation et de réponse aux épizooties et épidémies ainsi qu'aux urgences de santé publique. En effet, la position centrale du Tchad au carrefour des échanges régionaux et internationaux ainsi que les mouvements transfrontaliers des animaux domestiques l'exposent aux risques de maladies épidémiques. A cet égard, une cartographie des risques pour la santé publique a été réalisée en 2016 qui présente un profil épidémiologique du Tchad dominé par des maladies infectieuses et parasitaires dont les épidémies les plus fréquentes sont le choléra, la rougeole, la méningite et pour les épizooties, la grippe aviaire et le charbon bactérien.

C'est dans ce contexte que le pays a adhéré au projet de renforcement du système de surveillance des maladies (REDISSE) proposé aux pays de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC).

Les Objectifs de Développement du REDISSE IV – TCHAD sont de : (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans les pays participants ; (ii) en cas de crise ou d'urgence admissible,

fournir une réponse immédiate et efficace face à cette crise ou à cette situation d'urgence. Comme tel, le projet bénéficiera en premier chef à la population tchadienne, en termes de protection contre les maladies transmissibles à potentiel épidémique ainsi que les maladies émergentes telle que la COVID 19.



Signature de la convention REDISSE IV entre le Tchad et la Banque Mondiale
en novembre 2019

Le REDISSE IV-Tchad s'articule autour des quatre composantes :

La Composante 1, renforcement du système de surveillance et des capacités des laboratoires pour détecter rapidement les épidémies vise à apporter un appui conséquent au système de surveillance de la santé humaine, animale et environnementale pour la détection précoce des flambées de maladies. Cette composante réalise des activités pour l'amélioration de la planification et de la mise en œuvre de la surveillance coordonnée et des activités d'appui aux laboratoires, et en fournissant l'information et la formation.

La Composante 2 : Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies a pour objectifs d'améliorer les capacités locales, nationales et provinciales afin de préparer le système sanitaire aux épidémies imminentes et de répondre efficacement aux menaces d'épidémies de maladies humaines et animales.

Suite à la page 9



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

REDISSE IV - TCHAD : VITESSE DE CROISIERE EN 2022 (Suite de la page 8)



Des para-vétérinaires formés pour donner l'alerte en cas de suspicion de maladies contagieuses et pour la sensibilisation des communautés.

Quant à la **Composante 3** : Développement de la main-d'œuvre en santé publique, elle vise à développer les capacités institutionnelles en matière de planification et de gestion de la formation de la main-d'œuvre, en tirant partie des structures et des programmes de formation existants.

Enfin, la **Composante 4**, Renforcement des capacités institutionnelles, de gestion des projets, de coordination et de plaidoyer est axée sur la réalisation (par le Tchad et la CEEAC) d'activités de renforcement des capacités techniques de gestion du projet, le suivi et l'évaluation, la production de connaissances et les aspects de sauvegarde sociale et environnementale.

Bilan encourageant

Le Projet REDISSE IV – Tchad est mis en œuvre par un mécanisme pyramidal constitué (i) du comité national de pilotage multisectoriel présidé par le Ministre d'Etat Secrétaire Général de la Présidence. Le Comité de pilotage est composé des Ministres des départements concernés (Santé, Élevage, Environnement et Administration du Territoire) et du Ministère en charge du Plan ainsi que des partenaires (CEEAC) ; (ii) du Comité Technique présidé de manière rotative par le Directeur Général des Ministères de la Santé Publique, de l'Élevage, de l'Environnement et de l'Administration du Territoire et (iii) de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), responsable de la coordination et la gestion quotidienne du projet.

Les partenaires techniques et financiers et de mise en œuvre du redisse iv –Tchad en sus de ceux cités plus haut sont notamment : l'ACDC (Centre de Coordination du Centre de Contrôle et Prévention de Maladies), le CRSA- AC (Centre Régional de la Santé Animale de l'Afrique Centrale)

l'OMS (Organisation mondiale de la santé), l'OIE (Office International des Épidémies) la FAO (l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), la CEBEVIRHA (Commission Économique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutique, les laboratoires de diagnostic nationaux et des systèmes de surveillance, les Organisations Non Gouvernementales locales, les Agents de Santé Communautaire (ASC), les organisations faitières religieuses etc.



*Approbation du rapport d'activités 2021 et du PTBA 2022,
le 16 février 2022*

De façon succincte, les résultats présentés le 16 février 2022 à la réunion du Comité Technique National REDISSE IV –Tchad sont les suivants.

Pour la Composante 1, en matière de renforcement du système de surveillance et des capacités des laboratoires pour détecter rapidement les épidémies, 230 personnes ont été formées sur le RSI, tandis que des instruments de sauvegarde environnementale et sociale ont été produits, validés et publiés sur le site.

De même, des matériels pour la collecte des données du système d'information sanitaire, des kits de prélèvement et de transport d'échantillons aux laboratoires, des consommables pour le diagnostic des zoonoses pour le laboratoire vétérinaire ont été acquis et mis à la disposition des structures bénéficiaires. Par ailleurs, pour rendre opérationnelle la Police Sanitaire, des équipements informatiques et un véhicule ont été rendus disponibles.

Sous la Composante 2, du matériel de prélèvement, de conservation et d'intervention sur le terrain pour les Equipes d'intervention rapide (EIR) et les Equipes d'intervention d'urgence (EIU) ont été acquis, tandis qu'une stratégie de communication sur les risques a été élaborée et validée.

Suite à la page 10



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

REDISSE IV - TCHAD : VITESSE DE CROISIERE EN 2022 (Suite de la page 9)

Enfin, dans la Composante 4, le Manuel de Procédures de Suivi et Evaluation est en cours d'élaboration et le PTBA 2022 a été validé, lors de la réunion du Comité Technique National du REDISSE IV le 16 février 2022 à, Ndjamena. Cette réunion a également validé le rapport de mise en œuvre des activités 2021 du Projet.

Les principales difficultés relevées par l'UGP dans la mise en œuvre du projet en 2021 sont surtout liées aux lenteurs dans la formulation des requêtes par les Ministères et dans les procédures de passation des marchés. Aussi, l'UGP se

propose-t-elle de densifier les actions de plaidoyer et de lobbying pour lever ces contraintes, mettant à profit le fait que désormais, il y a une meilleure appropriation et utilisation du rapport de l'Evaluation externe conjointe et de l'outil BENCHMARK de l'OMS. Cela permet de mieux planifier et mettre en œuvre les activités du projet et d'organiser des réunions plus fréquentes de suivi de l'exécution des activités. Si ces conditions sont remplies, l'UGP se lance le défi pour 2022 d'atteindre un taux de décaissement d'au moins 80% des prévisions.

RENUFORCEMENT DE LA COORDINATION DU PROJET REDISSE IV



Les Experts de l'Unité Régionale de Coordination et de Gestion (UCGP) du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, quatrième phase (REDISSE IV) et les Coordonnateurs des Unités de Gestion des pays (UCG) bénéficiaires dudit Projet s'engagent à tenir des réunions mensuelles statutaires pour renforcer la coordination et prendre des mesures correctrices aux goulots d'étranglement qui peuvent entraver la mise en œuvre effective du Projet.

Par **HABIMANA Augustin**,
Spécialiste en Communication
et Plaidoyer, Projet REDISSE IV

La rencontre mensuelle entre l'UCGP et les UGP a été statué, lors de réunion tenue le 27 avril 2022, qui regroupait les Experts de l'Unité Régionale de Coordination et de Gestion (UCGP) du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, Quatrième phase (REDISSE IV) et les Coordonnateurs dudit Projet de tous les pays bénéficiaires. Cette réunion, présidée par Dr Ludovic FIOMONA TAMADEA, Coordonnateur de l'UCGP, basée au sein de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) avait pour but le partage des principaux défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet REDISSE IV en vue des propositions de mesures correctrices.

Durant la réunion, les participants ont échangé sur : i) l'avancement de la mise en œuvre du projet dans chacun des cinq pays bénéficiaires, ii) l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la mission de supervision de la Banque Mondiale à l'UCGP, iii) le projet du plan de suivi évaluation en cours d'élaboration, iv) l'importance de la communication et la visibilité du Projet, et v) le renforcement des capacités des laboratoires, etc.

Parmi les principaux défis identifiés qui entravent l'accélération de la mise en œuvre de certaines activités figurent la lenteur dans les processus de

passation des marchés, le retard dans le recrutement du personnel du projet, le retard dans la mise en place officielle des plateformes de coordination « Une Seule Santé » au niveau des pays, la mise en place des sous-comités techniques du Comité Régional de pilotage, etc.



Vue des participants à la réunion du 27/4/2022

L'UCGP et les UGP se sont engagés à partager de manière régulière toutes les informations utiles dans le cadre de l'animation du projet et de trouver ensemble des solutions aux différents défis pour la mise en œuvre effective du Projet.



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

ANALYSE DE LA SITUATION EPIDÉMIOLOGIQUE DE LA COVID19 DES PAYS DE LA CEEAC AU MOIS DE MARS



Depuis les 4 semaines épidémiologiques du mois de mars comme le montre les analyses ci-dessous, des cas hebdomadiers journaliers ainsi que les décès ont sensiblement diminué. Suite à ce recul des infections, plusieurs pays de la sous-région assouplissent considérablement les mesures clés, telles que la surveillance y compris à base communautaire, la mise en quarantaine, et certains ont purement et simplement levé l'obligation du port de masques et bien d'autres mesures de santé publique.

Par Prof. Serge Blaise EMALEU, Spécialiste en gestion des urgences, REDISSE IV -CEEAC

I.Cas et décès

Tableau I: situation de la COVID19 dans le monde, en Afrique et dans les pays de la CEEAC à la 13em Semaine épidémiologique.

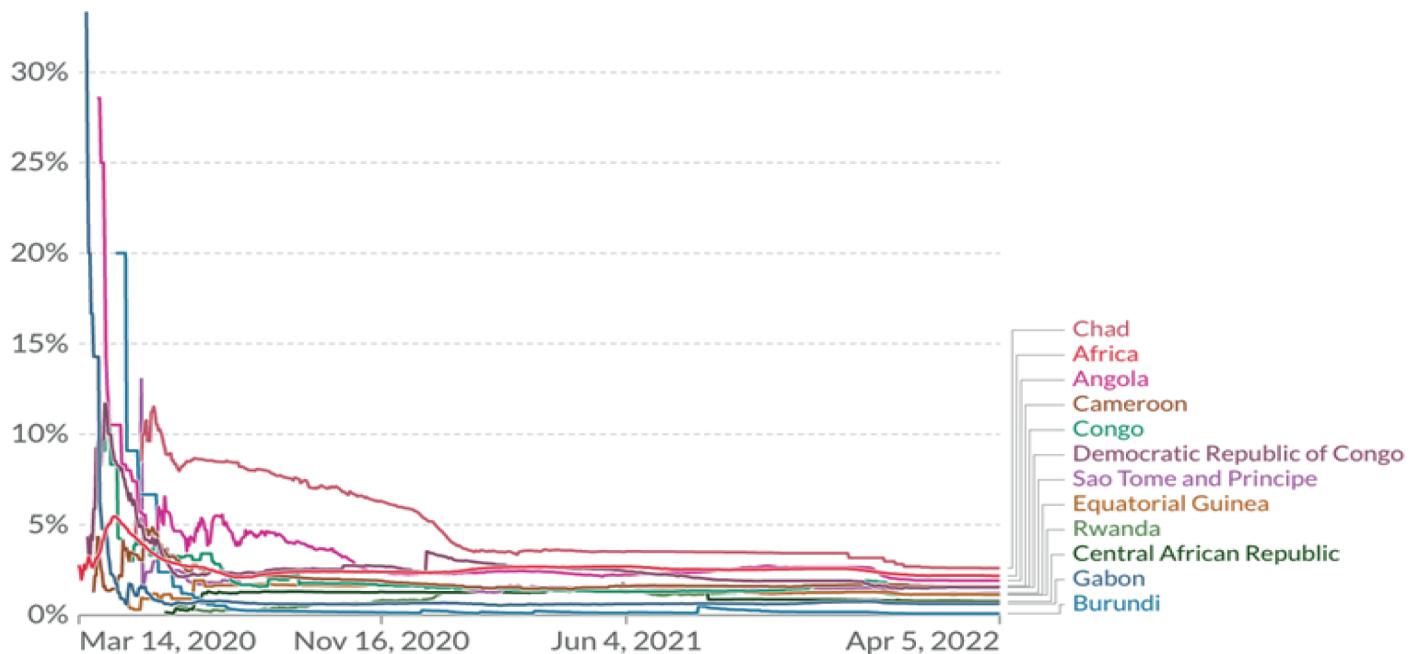
	MONDE	AFRIQUE	Pays CEEAC
CAS POSITIFS	474 284 060	11 466 722	588 934
DECES	6 100 131	251 264	7 886
TAUX DE LETALITE	1,3 %	2,2%	1,3%
DOSE DE VACCIN ADMINISTRÉE	10 834 848 958	450 802 145	44 009 089
	224 territoires touchés	53 pays touchés	100% des Pays affectés

Réf.:OMS/AFRO

Sitrep 121, 23/03/2022

Sitrep 121, 23/03/2022

Depuis le début de la pandémie le monde a enregistré 493 710 804 cas de COVID19 avec 6 159 056 décès. Le taux de létalité (CFR) présenté sur le graphique ci-dessous est le rapport entre les décès confirmés et les cas confirmés.



Source: Johns Hopkins University CSSE COVID-19 Data

CC BY

Suite à la Page 12



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

ANALYSE DE LA SITUATION EPIDÉMIOLOGIQUE DE LA COVID19 DES PAYS DE LA CEEAC AU MOIS DE MARS
(Suite de la page 11)

En Afrique nous avons enregistré 11 466 722 cas de contaminations, pour 251 264 décès. Tous les pays de la CEEAC ont été affecté par la pandémie avec un total 588 934 cas pour 7 886 décès ,soit un taux de létalité de 1,3%.

Tableau II: Cas et décès de la COVID19 au mois de Mars 2022 et Cumul dans les pays de la CEEAC

Pays CEEAC	Mars 2022		Cas	Cumul	Létalité (%)
	Cas	Décès		Décès	
Angola	487	1	99 188	1 900	1,9
Burundi	493	0	38 595	15	0,0
Cameroun	437	7	119 544	1 927	1,6
RCA	114	0	14 339	113	0,8
Congo	104	7	24 071	385	1,6
RDC	597	2	86 615	1 337	1,5
Gabon	73	0	47 593	303	0,6
Guinée Équatoriale	123	1	16 000	183	1,1
Rwanda	244	2	129 729	1 459	1,1
Sao Tomé et Principe	17	1	5 950	73	1,2
Tchad	62	1	7 310	191	2,6
Total	2 751	22	588 934	7 886	1,3

Réf. :OMS/AFRO (05/Avril/2022 à 08h30)

Dans les pays de la CEEAC le plus grand nombre de cas cumulée depuis le début de cette pandémie a été enregistré au Rwanda et au Cameroun, mais le plus grand taux létalité est observé au Tchad.

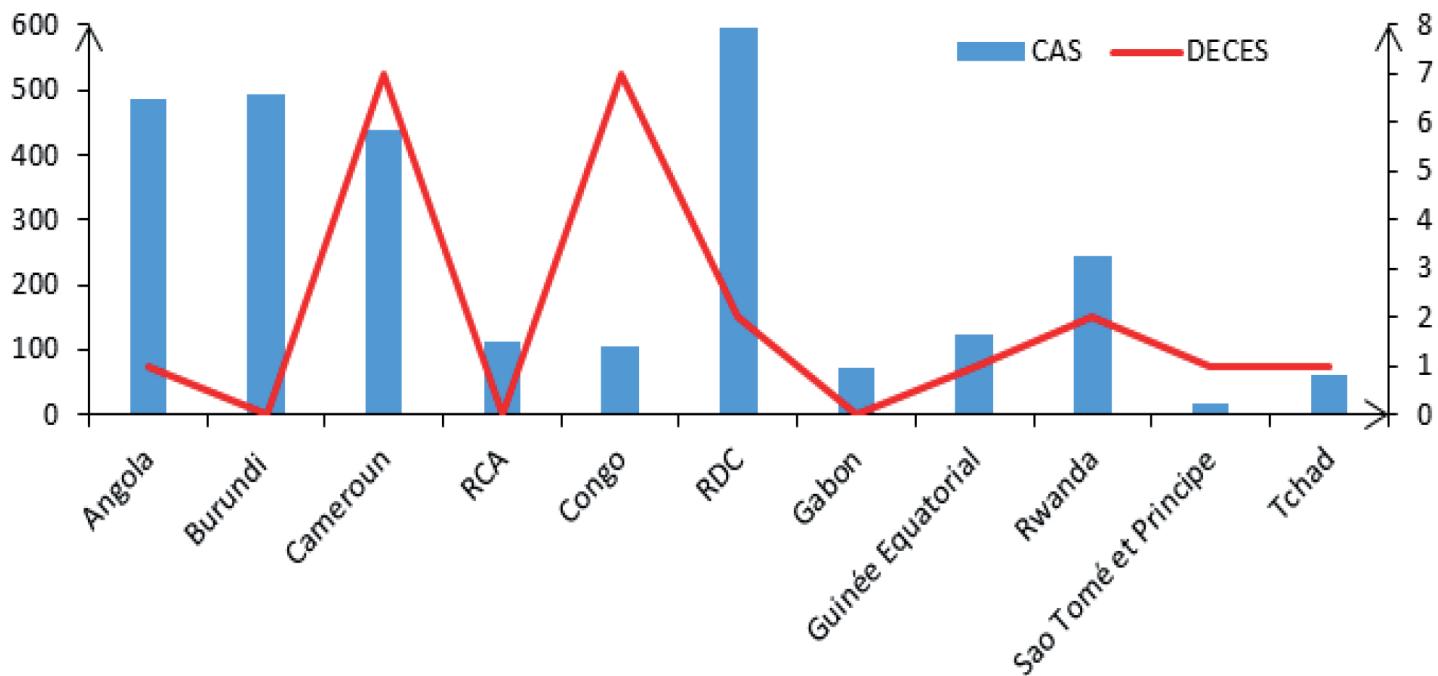


Figure 1: Cas et décès de la COVID19 dans les pays de la CEEAC, Mars 2022.

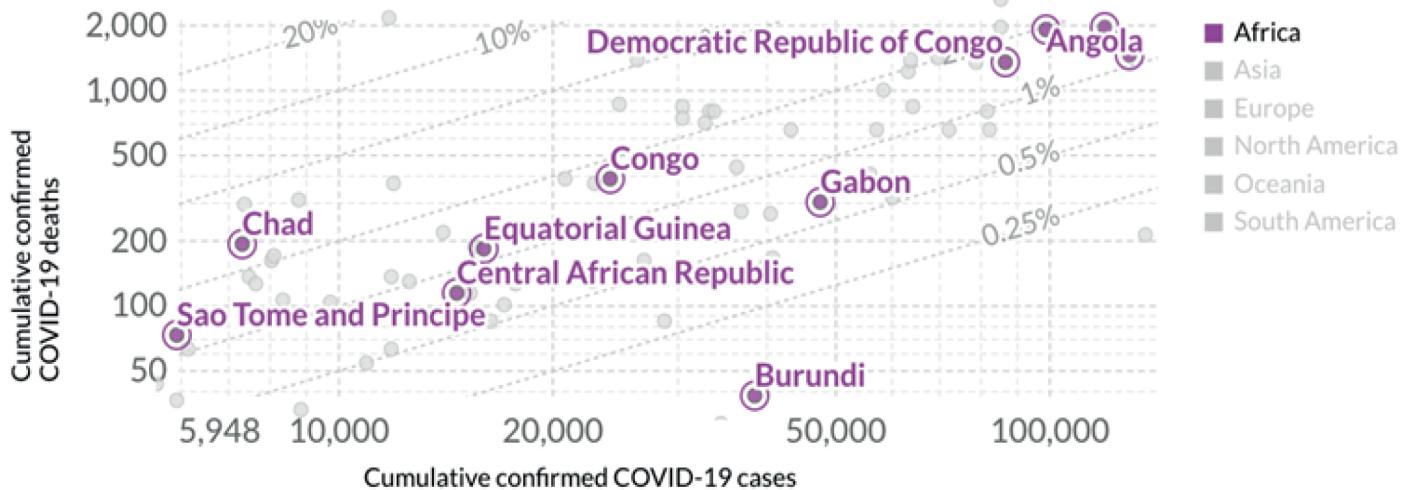
En mettant l'accent sur le mois de Mars 2022 nous nous rendons compte que c'est la RDC qui a enregistré le grand nombre de cas (597 cas) suivie du Burundi avec 493 cas. Le plus grand nombre de décès a été observé au Cameroun (7 décès) et le Congo (7 décès). Seul le Gabon et le Burundi n'ont pas enregistrés de décès au cours du mois de Mars 2022.

Les lignes grises montrent les taux de létalité correspondants (le rapport entre les taux confirmés décès et cas confirmés).

(Suite de la page 13)

BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

ANALYSE DE LA SITUATION EPIDÉMIOLOGIQUE DE LA COVID19 DES PAYS DE LA CEEAC AU MOIS DE MARS
(Suite de la page 12)



Source: Johns Hopkins University CSSE COVID-19 Data

OurWorldInData.org/coronavirus • CC BY

► Jan 22, 2020

○ Apr 5, 2022

II. Vaccination

Au 04 Avril 2022, 11 183 087 530 doses de vaccin ont été administrés dans le monde, avec seulement 8 602 137 doses administrer en Afrique.

Tableau III: Doses de vaccin administré et total de doses administrée pour 100 personnes dans les pays de la CEEAC, Mars 2022 et Cumul depuis le début de la pandémie.

Pays	Doses administrées au cours du mois de Mars 2022	Cumul des doses de vaccin administré	Total de doses administrée pour 100 personnes	Date de mise à jour
Angola	1 275 805	17 535 411	53,35	25/03/2022
Burundi	1 363	12 464	0,1	29/03/2022
Cameroun	291 143	1 558 668	5,87	21/03/2022
RCA	157 111	1 012 846	20,97	25/03/2022
Congo	6 170	818 931	14,84	23/03/2022
RDC	169 138	964 948	1,08	24/03/2022
Gabon	4 400	550 042	24,71	24/03/2022
Guinée Équatoriale	11 849	467 504	33,32	24/03/2022
Rwanda	1 826 172	19 864 875	153,37	29/02/2022
Sao Tomé et Principe	26 419	208 657	95,21	29/03/2022
Tchad	610 751	1 014 743	6,18	29/03/2022
Total	4 380 321	44 009 089		

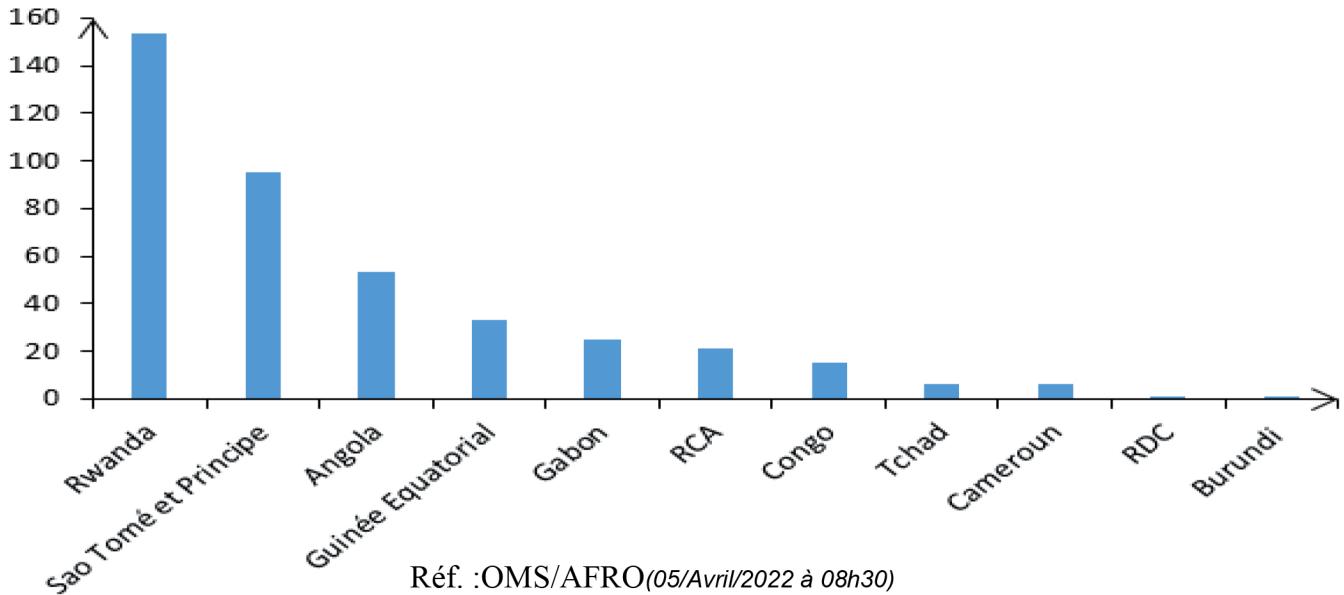
Suite à la page 14



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

**ANALYSE DE LA SITUATION EPIDÉMIOLOGIQUE DE LA COVID19 DES PAYS DE LA CEEAC AU MOIS DE MARS
(Suite de la page 13)**

Figure 2: Total de doses administrée, pour 100 personnes dans les pays de la CEEAC



Réf. :OMS/AFRO(05/Avril/2022 à 08h30)

En somme, on remarque un relâchement significatif des mesures de prévention et de contrôle de l'infection à COVID-19 dans la majorité des pays de la sous-région CEEAC en particulier et dans la région Africaine de l'OMS en général, obligeant la Dr MATSHIDISO MOETI, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique à déclaré ceci dans un communiqué : « Il est crucial que les pays restent vigilants et maintiennent les mesures de surveillance, y compris la surveillance génomique pour détecter rapidement les variants en circulation, améliorer les tests et intensifier la vaccination , Le virus étant toujours en circulation, le risque d'émergence de nouvelles variantes potentiellement plus mortelles demeure, et les mesures de lutte contre la pandémie sont essentielles pour répondre efficacement à une recrudescence des infections ».

L'OMS, exhorte donc les pays à peser les risques et les avantages, de tenir compte des capacités de leurs systèmes de santé, de l'immunité de leurs populations face à la Covid-19 et des priorités socio-économiques nationales lorsqu'ils assouplissent les mesures relatives au coronavirus dans les communautés et aux frontières...

Consultez les informations du REDISSE IV sur les réseaux sociaux



@redisseiv



@ceeac.redisseeiv



@redisse-iv-639328227



@ceeac.redisseeiv

BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

PROJET REDISSE IV- CONGO : LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES JUGEÉE MODEREMENT SATISFAISANTE MALGRE UN DEMARRAGE TARDIF



Par Dr. Séraphin NGOMA, Spécialiste en charge de la communication du REDISSE IV-Congo

2021 doit être considérée comme l'année du démarrage de la mise en œuvre des activités du Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, quatrième phase (REDISSE IV). En effet, mis en vigueur, le 1er septembre 2020, il a démarré ses activités en retard, notamment dans le recrutement du personnel clé de la coordination du projet, et aussi du fait de la pandémie de Covid-19 dont la réponse a fortement mobilisé l'équipe de coordination du projet. Nonobstant ce contexte difficile, la mise en œuvre du plan de travail et budget annuel (PTBA) 2021 du REDISSE IV en République du Congo a été jugée satisfaisante par la mission de supervision de la Banque mondiale effectuée du 7 au 11 février 2022 à Brazzaville.

Des résultats probants ont été obtenus dont les plus significatifs, par axe stratégique sont les suivants. Dans le cadre du système de surveillance des maladies, les activités de surveillance sont mises en œuvre par les acteurs des différents ministères sectoriels, avec l'appui des partenaires et selon l'approche « Une Seule Santé ». La collecte des données se fait de façon hebdomadaire par les formations sanitaires et les différents niveaux hiérarchiques sont notifiés.

Grâce à l'appui du REDISSE IV, la République du Congo a démarré la surveillance communautaire basée sur des événements. Des équipements informatiques dotés de logiciels appropriés ont été acquis pour faciliter l'enregistrement des données. La formation du personnel de santé sur l'utilisation du nouveau guide de surveillance intégrée des maladies et de riposte (SIMR) est en cours de réalisation.



Le Ministre de la santé et de la population, M. Gilbert Mokoki, au centre, posant avec les lauréats de la bourse du REDISSE IV, l'équipe de la Banque Mondiale et celle de l'UGP REDISSE IV.

En ce qui concerne le système d'information sanitaire, l'acquisition d'équipement informatique (ordinateurs et tablettes) a permis le passage de 15% en 2020 à 40%



Photo de famille entre le Recteur de l'Université de Kinshasa et la délégation du ministère de la santé et de la population du Congo Brazza avec les boursiers du REDISSE IV

en 2021 du taux global de complétude des données sanitaires, en particulier des aspects en lien avec la surveillance épidémiologique. Les défis majeurs demeurent le taux de promptitude et le renforcement des capacités des équipes de la direction de l'information sanitaire de l'évaluation et recherche (DISER), ainsi que le manque de personnel qualifié.

Dans le cadre du renforcement des ressources humaines en épidémiologie de terrain, des missions exploratoires effectuées auprès de l'école de santé publique de Kinshasa (ESP) ont ouvert de belles perspectives quant aux formations diplômantes et continues des épidémiologistes congolais. Une première cohorte de 15 apprenants issus des trois secteurs (santé, environnement et élevage) bénéficie d'une formation de deux ans en santé environnementale, santé communautaire et en épidémiologie de terrain et gestion de laboratoire à l'Ecole de Santé Publique de l'Université de Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Suite à la page 16



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

PROJET REDISSE IV- CONGO : LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES JUGEE MODEREMENT SATISFAISANTE MALGRE UN DEMARRAGE TARDIF (Suite de la page 15)

Un effort substantiel a été fourni pour renforcer les capacités matérielles du Centre d'opération d'urgence de santé publique (COUSP), qui a été doté en équipements informatiques et en moyens roulants tant au niveau central que périphérique pour la gestion des urgences de santé publique

Le laboratoire national de santé publique (LNSP) a également bénéficié de dotations en équipements informatiques pour faciliter la gestion et le traitement des résultats biologiques.

Dans le cadre du renforcement de la surveillance au niveau du point d'entrée de Pointe-Noire, le REDISSE IV a entrepris, avec l'assistance d'un consultant, les études en sauvegardes environnementales, sociales et techniques en vue de construire le laboratoire départemental de santé publique à Pointe-Noire.

Des jalons solides ont été ainsi posés pour poursuivre en 2022 des activités devant permettre de rendre les systèmes de surveillance des maladies performants.



Vue des participants à l'atelier de validation des documents des sauvegardes du REDISSE IV.

C'est le lieu de remercier toutes les parties prenantes qui ont fait preuve de disponibilité exceptionnelle pour la mise en œuvre du plan de travail de 2021 et pour l'élaboration de celui de 2022.

Cette synergie est incontournable pour la réalisation de ce rêve commun tant caressé par les autorités nationales : améliorer le système de surveillance des maladies en Afrique centrale.



Par HABIMANA Augustin,
Spécialiste en Communication
et Plaidoyer, REDISSE VI -CEEAC

DES EXPERTS DES MINISTERES DE LA SANTE DES ETATS MEMBRES DE LA CEEAC ECHANGENT SUR LES BONNES PRATIQUES DE LA RIPOSTE A LA COVID-19

Les experts des Ministères de la Santé des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) se sont réunis pour échanger sur le niveau de mise en place et le fonctionnement des Centres des Opérations d'Urgences de Santé Publique (COUSP) et de partager les leçons apprises et les bonnes pratiques tirées de la riposte contre la COVID-19. Durant cette réunion, il a été constaté que les COUSP ont joué un rôle prépondérant dans la riposte contre la COVID-19, mais étant un concept nouveau, leurs fonctionnements et leurs structures ne sont pas harmonisés dans tous les pays, ce qui nécessite une harmonisation.

La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) à travers le Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, (REDISSE IV), a organisé le 12 avril 2022 une réunion par visioconférence, des Experts des ministères de la santé des onze (11) Etats membres. Cette réunion avait pour but d'échanger sur le niveau de mise en place et le fonctionnement des Centres

des Opérations d'Urgences de Santé Publique (COUSP) et de partager les leçons apprises et les bonnes pratiques tirées de la riposte contre la COVID-19.

Dans son mot de circonstance, Mme Yvette-Ngandu KAPINGA, Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social,

(Suite de la page 17)



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

DES EXPERTS DES MINISTERES DE LA SANTE DES ETATS MEMBRES DE LA CEEAC ECHANGENT SUR LES BONNES PRATIQUES DE LA RIPOSTE A LA COVID-19 (Suite de la page 16)

a rappelé que « dans un monde globalisé où les distances ont de plus en plus faciles à franchir, les maladies infectieuses sont susceptibles de se propager plus vite que jamais, faisant ainsi peser une menace sur les systèmes de santé déjà très fragiles de nos pays d'une part. Mais aussi d'autre part sur les communautés locales où elles se déclarent et se développent rapidement faute de préparation adéquate et de systèmes d'alerte précoce efficaces ».

Dans les présentations de huit (8) pays pendant la réunion, respectivement celles de l'Angola, du Burundi, du Rwanda, du Cameroun, de la RCA, de la RDC, du Gabon et du Tchad, il est ressorti que certains pays de la sous-région connaissent des épidémies fréquentes de la maladie à Virus Ébola, du choléra, de la rougeole, de la rage, de l'hépatite virale ; de la fièvre jaune, du Monkey pox, de la Rubella, et plus récemment la pandémie à COVID-19 qui s'est ajoutée à celle du VIH/SIDA frappant déjà si durement les populations de cette même sous-région en plus de la Tuberculose et du Paludisme.

Il a été aussi noté une absence de mécanisme fonctionnel de communication transfrontalière et d'échanges d'informations, d'où la nécessité d'harmonisation via une structure régionale, comme l'Organisation de la Santé de l'Afrique Centrale (OSAC), en cours de mise en place, à aider et à formaliser la mise en place des COUPSP dans les pays, à les doter de ressources humaines et financières suffisantes pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de premier plan dans la prévention, la préparation et la riposte aux urgences de santé publique qui peuvent surprendre à tout moment.

Les participants des onze pays de la CEEAC se sont appesantis sur les leçons apprises, en mettant en évidence les facteurs qui ont été déterminants pour la réussite de la riposte contre la COVID-19 à savoir la volonté politique, avec l'implication des hautes autorités du pays ; la composition multiforme des équipes d'intervention d'urgence ; le renforcement de la surveillance épidémiologique à base communautaire ; la participation de la société civile, du secteur privé et des médias ; le renforcement des capacités du personnel de santé à tous les niveaux ;



Vue des participants à la réunion

la gestion des cas et le contrôle des infections; le renforcement de la communication des risques et l'engagement communautaire, etc. Parmi les bonnes pratiques partagées par les pays pour la riposte contre la COVID -19 figurent l'utilisation des nouvelles technologies de l'information à toutes les étapes de la riposte : la géolocalisation des cas pour un suivi optimal des contacts par certains pays, l'utilisation des drones et des robots ; la recherche des cas-contacts ; les dépistages de masse et les contrôles aux points d'entrée; le renforcement des capacités des laboratoires dans tous les pays; etc.

A l'issue de la réunion, les Experts en santé des pays membres de la CEEAC ont fait valoir l'impérieuse nécessité de renforcer le système de prévention, de préparation et de riposte aux urgences sanitaires au niveau de chaque pays avec un appui régional pour l'harmonisation des plans et politiques. Certaines activités doivent être renforcées dont

- a) l'organisation régulière des activités transfrontalières entre les pays de la CEEAC; b) la mise en place d'un système solide de partage des données au niveau de la sous-région ; c) la mobilisation des fonds et l'augmentation de la part des gouvernements pour financer le secteur de la santé ; d) la constitution d'un fonds permanent destiné aux urgences de santé publique ; e) la formation continue du personnel des urgences de santé publique ; f) la mutualisation des ressources au niveau de la sous-région ; g) la création et renforcement des réseaux de laboratoires dans la sous-régions ; etc.



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

REDISSE IV - RDC : LE LABORATOIRE PHYSICO CHIMIQUE DU LABORATOIRE NATIONAL DE CONTROLE QUALITE DES MEDICAMENTS REHABILITE ET EQUIPE SOUS LE FINANCEMENT DU PROJET REDISSE IV



Par Miché KITIMA,
Responsable de la Communication
au sein de l'Unité de Gestion PDSS/
REDISSE IV-RDC

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani a procédé, Le mercredi 8 décembre 2021 à Kinshasa, à l'inauguration du Laboratoire Physico-chimique du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des médicaments « LNCQ-LAPHAKI ». La cérémonie s'est déroulée en présence du Directeur des opérations de la Banque mondiale ainsi que du Directeur régional pour le développement durable.

Dans son discours, le ministre de la santé a souligné l'importance capitale de cette œuvre dans le renforcement du système de santé de la RDC face au phénomène de faux médicaments.

« Les informations produites par ce laboratoire aident le gouvernement de la République Démocratique du Congo à prendre des décisions éclairées pour délivrer les autorisations de mise sur le marché, valider des protocoles thérapeutiques, assurer la surveillance du marché et collecter les données sur les manifestations indésirables des médicaments à travers la pharmacovigilance », a expliqué Dr Jean-Jacques Mbungani.



Une vue des équipements fournis par le Projet REDISSE IV

Pour sa part, M. Jean Christophe Carret, Directeur des Opérations de la Banque Mondiale en RDC a salué l'engagement et la détermination du gouvernement

Le Projet REDISSE IV - DRC a financé la réhabilitation et la remise à neuf des équipements du Laboratoire Physico-chimique du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des médicaments (LNCQ-LAPHAKI) pour continuer à aider le Gouvernement de la RDC à prendre des décisions basées sur les données fiables.

congolais à dynamiser le système de santé dans son ensemble.

« Nous félicitons le ministre pour cette réussite qui consiste à achever un projet et nous réitérons une fois de plus notre engagement envers votre institution et votre pays dans la mise en place de la Couverture Santé Universelle », a-t-il déclaré.



Remise officielle des équipements au Ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani par le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale en RDC, Monsieur Jean Christophe Carret

Financé par la Banque Mondiale via l'Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé « UG-PDSS » dans le cadre du Projet Régional de Renforcement du Système de Surveillance des Maladies « REDISSE IV », ce module est le premier équipé et remis à neuf d'une série de quatre autres qui seront tous réhabilités à l'horizon 2022. Ceci redonnera à ce laboratoire sa capacité maximale de fonctionnement pour un coût globale de 6 millions de dollars américains selon le Coordonnateur de l'UG-PDSS.

Après une visite guidée dans ce laboratoire rénové, Dr Jean Jacques Mbungani a procédé à la remise des véhicules destinés aux structures de niveau central impliquées dans la mise en œuvre du projet pour faciliter leur mobilité.



BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

MIS EN PLACE DU COMITE TECHNIQUE INTERSECTORIEL DE SUIVI DU PROJET REDISSE IV ET DE L'AP- PROCHE UNE SEULE SANTE AU SEIN DE LA CEEAC



Par **HABIMANA Augustin**,
Spécialiste en Communication
et Plaidoyer, REDISSE IV-CEEAC

Le 8 avril 2022, s'est tenue la première réunion du Comité Technique Intersectoriel de Suivi du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, Quatrième phase (REDISSE IV), sous la direction de **Mme Kapinga Yvette NGANDU**, Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et présidente dudit Comité.

Ce Comité Technique Intersectoriel est principalement composé des fonctionnaires et experts des différents départements de la CEEAC (Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social ; Département des Ressources Naturelles, Agriculture, Environnement et Développement rural-DERNADER ; Secrétariat Administratif de la Commission de la CEEAC et du Cabinet du Président de la Commission de la CEEAC), en plus des Experts de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet REDISSE IV et du Centre Régional de la Santé Animale de l'Afrique Centrale (CRSA -AC).

Le Comité a deux principaux objectifs: assurer le suivi de la mise en œuvre du projet REDISSE IV en général, et servir de groupe de travail pour la mise en œuvre d'une approche multisectorielle « Une seule Santé » afin de garantir l'efficience dans l'atteinte des résultats du dudit projet.

Le groupe de travail sur l'approche « Une Seule Santé » pourra faire appel occasionnellement aux experts des organisations partenaires tels que le Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO),

le Centre Africain pour le contrôle et la Prévention des Maladies (CDC Afrique), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), etc.

Mme la Commissaire a souligné que ce comité a pour mission de s'assurer que le Projet REDISSE IV atteigne ses objectifs en prodiguant régulièrement des conseils et orientations nécessaires pour relever les éventuels goulots d'étranglement qui peuvent entraver sa mise en œuvre effective, et veiller à ce que l'approche une seule santé soit efficacement prise en compte dans les actions entreprises dans le cadre du projet REDISSE IV, ainsi que dans le cadre plus global des activités dans le secteur de la santé de la CEEAC.

Durant cette première réunion, les participants ont échangé sur le montage institutionnel du Projet REDISSE IV, ses principales réalisations, le statut de mise en œuvre des recommandations de la mission de la Banque Mondiale du 7 au 11 avril 2022, les termes de Référence du Comité ; les grandes lignes du suivi-évaluation du Projet, ainsi les mécanismes de suivi des recommandations du Comité Technique Intersectoriel du Projet REDISSE IV.

A l'issue de la réunion les membres dudit comité ont apprécié les mesures proactives prises par la Commissaire chargée du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social par le Département, ainsi que les Experts du Projet REDISSE IV pour relever les défis identifiés par la mission de supervision de la Banque Mondiale et se sont engagés à jouer pleinement leur rôle pour la mise en œuvre effective dudit projet.





BULLETIN D'INFORMATION N° 005 MARS - AVRIL 2022

REDISSE IV - RDC : LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA SANTE DE L'EQUATEUR REÇOIT 60 TONNES DES MEDICAMENTS, EQUIPEMENTS ET MATERIELS MEDICAUX DANS LE CADRE D'UN PROJET POST EBOLA GRACE AU PROJET REDISSE IV



Par Miché KTIMA,
Responsable de la Communication
au sein de l'Unité de Gestion
PDSS/REDISSE IV - RDC

Le Ministre de la Santé, Hygiène et Prévention de la République Démocratique du Congo, **Dr Jean-Jacques Mbungani**, a doté la Direction provinciale de la Santé de l'Equateur de 60 tonnes des médicaments, équipements et autres matériels médicaux.

Au cours de la cérémonie officielle qui a eu lieu ce dimanche 13 mars dans l'enceinte de l'Hôpital général de référence de Wangata à Mbandaka, chef-lieu de la province, Dr Jean-Jacques Mbungani a remis un échantillon symbolique de 10 tonnes de ces dons. C'était en présence de quelques députés nationaux, représentants de la société et autres personnalités



Motos achetées sur le financement du REDISSE IV - RDC

Cette dotation sera ensuite distribuée aux HGR Wangata, Mbandaka, CHU et CSR Maman Balako.

Ce don en médicaments et motos a été rendu possible grâce à l'appui financier de la Banque Mondiale via l'Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé (UGPDSS) à travers le projet REDISSE IV pour la réduction des infections associées aux soins de santé et renforcement de la résilience communautaire contre la maladie virus Ebola dans la province de l'Équateur.

Dans le même cadre, une autre partie d'équipements et matériels notamment des groupes électrogènes et motos a été remise aux autorités provinciales afin d'améliorer l'état de préparation qui permettra une meilleure riposte aux menaces découlant de maladies à propension épidémique.



Réception des équipements, matériels et équipements